

## MISE EN CANDIDATURE

### Section 1 – Identification du candidat

\_\_\_\_\_

Prénom

\_\_\_\_\_

Nom

\_\_\_\_\_

Adresse du domicile : no Rue / Avenue App.

\_\_\_\_\_

Ville/Municipalité

\_\_\_\_\_

Code postal

\_\_\_\_\_

Téléphone

\_\_\_\_\_

Courriel

### Section 2 – Identification du poste pour lequel la candidature est déposée

- Une personne ayant une expertise en matière financière ou comptable ou en gestion des ressources financières ou matérielles.
- Pour la durée non-écoulée du mandat, soit jusqu'au 30 juin 2023.

### Section 3 – Attestation des conditions et qualités requises

Je, \_\_\_\_\_, atteste être une personne ayant une expertise en matière financière ou comptable ou en gestion des ressources financières ou matérielles.

**ET atteste remplir les conditions prévues à l'article 4 du *Règlement sur la désignation de membres des conseils d'administration des centres de services scolaires*, soit :**

- Être domicilié sur le territoire du Centre de services scolaire;
- Avoir au moins 18 ans;
- Être citoyen canadien;
- Ne pas être en curatelle;
- Ne pas avoir été déclaré coupable d'une infraction qui est une manœuvre électorale frauduleuse en matière électorale ou référendaire en vertu de la présente loi, de la Loi sur la consultation populaire, de la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités, de la Loi sur les élections scolaires visant certains membres des conseils d'administration des centres de services scolaires anglophones ou de la Loi électorale, au cours des cinq dernières années;
- Ne pas être un membre d'un conseil d'une municipalité;
- Ne pas être un membre du personnel du centre de services scolaire;

- Ne pas être un membre de l'Assemblée nationale;
- Ne pas être un membre du Parlement du Canada;
- Ne pas être un juge d'un tribunal judiciaire;
- Ne pas être le directeur général des élections ou un autre membre de la Commission de la représentation;
- Ne pas être un fonctionnaire, autre que les salariés au sens du Code du travail (chapitre C-27), du ministère de l'Éducation et de tout autre ministère qui est affecté de façon permanente au ministère de l'Éducation;
- Ne pas être une personne à qui une peine d'emprisonnement a été imposée (cette inéligibilité cesse si la personne obtient un pardon pour l'acte commis);
- Ne pas être un employé du Comité de gestion de la taxe scolaire de l'île de Montréal pour les centres de services scolaires de l'île de Montréal;
- Ne pas être une personne qui occupe un poste de membre du conseil d'un autre centre de services scolaire ou qui est candidate à un tel poste.

---

Signature

---

Date

Note : La section 4 de la mise en candidature fait partie intégrante du formulaire de mise en candidature, elle doit être remplie.



### Section 5 – Signature

Je, \_\_\_\_\_, déclare soumettre ma candidature comme  
membre de la communauté du conseil d'administration du Centre de services scolaire des Laurentides.

\_\_\_\_\_  
Signature

\_\_\_\_\_  
Date

### Section 6 – Acceptation de la déclaration de candidature

Je, \_\_\_\_\_

1) déclare avoir reçu la présente déclaration de candidature le \_\_\_\_\_ ;

2) accepte la production de la présente déclaration de candidature puisqu'elle est complète.

\_\_\_\_\_  
Signature de la personne autorisée à accepter  
la production d'une déclaration de candidature

\_\_\_\_\_  
Date